

Transports gratuits



Gratuité des transports en faveur des personnes non imposables de 65 ans et plus.

Demandez la gratuité des transports en complétant ce [FORMULAIRE](#). Tous les détails figurent sur la note explicative du formulaire.

Imprimez-le et adressez-le accompagné des pièces jointes et adressez-le au

Conseil Départemental de la Haute-Garonne –
68,70 boulevard Pierre Sémard – 31500 Toulouse.